

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALLIANCE TRAVAUX IVOIRE » en abrégé « ATI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES
ARTS PRES DE LA CITE BAD, Lot 25, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIANCE TRAVAUX IVOIRE » en
abrégé « ATI »

Objet : -BTP, Logistique, Intermédiation Commerciale,
Transport, Prestations Diverses,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY CITE DES
ARTS PRES DE LA CITE BAD, Lot 25, Ilot 15

Dirigeant(s) M GNEPLOU SAKO JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03176 du 05/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40379/GTCA/RC/2023 du 05/06/2023

